



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget et réforme de l'État : services du Trésor

Question écrite n° 109765

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur l'extension du champ de compétence des centres d'encaissement du Trésor public, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent d'étendre le champ d'activité des centres à d'autres recettes publiques et notamment les droits annuels de francisation des navires qui concerne 70 000 redevables. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'audit décidé par le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte parole du Gouvernement sur l'extension du champ de compétence des centres d'encaissement du Trésor public, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent d'étendre le champ d'activité des centres au droit annuel de francisation des navires (DAFN) qui concerne de l'ordre de 70 000 redevables. À la suite de cet audit, le directeur général de la comptabilité publique et le directeur général des douanes et droits indirects ont mis en place un groupe conjoint de réflexion chargé d'étudier les conditions de mise en oeuvre des recommandations ainsi formulées. Le DAFN est recouvré avec une échéance annuelle à payer le 31 mars au plus tard. Le principe d'une prise en charge par les centres d'encaissement à l'échéance de mars est retenu. Les premières expertises techniques ont été menées afin de définir les conditions d'une édition normalisée des avis, les modalités des transferts informatiques entre le Trésor public et la douane, l'organisation comptable et le choix éventuel du recours au titre interbancaire de paiement.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109765

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11731

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1580